



Légende photo : De gauche à droite et de bas en haut : Hugues-Henry François, Micheline De Potter (ancienne conseillère communale), Nathalie Gobbe (conseillère communale et de police), Josiane De Kock (conseillère communale), Geoffrey Lepers (président du Foyer Jettois et de l'ASIS), Marc Bertrand (président ALE et MR Jette), Alain Martin, Patrick Grotz, Philippe De Temmerman, Pascal Liebguth, Frédéric Doms (administrateur du Foyer Jettois), Steve Hendrick (président de l'asbl Promotion Jette), Laurent Vanden Broeck, Léon Degroot (conseiller CPAS), Olivier Levaque

MR 4^{ème} Grand Week-end Steak annuel

Steak - sauce au choix - crudités / 18€ - Apéritif offert par la section MR de Jette

Samedi 8 octobre midi et soir & Dimanche 9 octobre midi

Salle de la brasserie «Le Breughel», Place Cardinal Mercier

Parking aisé sur le parking derrière la gare de Jette (juste à côté de la place Cardinal Mercier) !

Réservation indispensable avant le 4 octobre au tél. 0476/585.090 ou par email jette@mr.be

La réservation sera confirmée après réception du paiement du repas au compte 001-3394174-26 du MR Jette



www.auplaisirdevivre.be
Tél.: 02/420.15.57 • 1090 Jette
Rue Pierre Timmermans 10

Vos principaux mandataires du MR Jette

- Nathalie Gobbe, Conseillère communale et membre du Conseil de Police de la Zone Ouest, rue Corneille De Clercq 52, 02/420.79.64, nathalie@geonat.be, www.geonat.be
 - Josiane De Kock, Conseillère communale, avenue Maurice Dekeyser 26, 02/478.55.03
 - Léon Degroot, Conseiller CPAS, avenue Maurice Dekeyser 26, 02/478.55.03
 - Geoffrey Lepers, Président du Foyer Jettois et de l'ASIS Jette (Agence Immobilière Sociale), rue Corneille De Clercq 52, 02/420.79.64, geoffrey@geonat.be, www.geonat.be
 - Marc Bertrand, Président du MR Jette et de l'ALE Jette (Agence Locale pour l'Emploi), rue Saint-Vincent de Paul 23, 02/427.50.69, marc.bertrand@chello.be
 - Frédéric Doms, Administrateur du Foyer Jettois, avenue Charles Woeste 235/2, 02/424.33.47, frederic.doms@skynet.be
 - Steve Hendrick, Président asbl Promotion Jette et Vice-Président du Centre Culturel Armillaire, avenue de Jette 99, 0486/41.65.93, steve@hendrick.be
- Ils sont à votre écoute et à votre disposition ! N'hésitez pas à les contacter.

Ont collaboré à ce numéro : Marc Bertrand, Frédéric Doms, Nathalie Gobbe, Geoffrey Lepers, Alain Martin, Léon Degroot, Josiane De Kock, Olivier Levaque.

Nom : Prénom :

Adresse (rue, numéro, boîte, code postal, localité) :

..... Date de naissance :

Téléphone : Fax : GSM :

Email : Profession :

A renvoyer à Geoffrey Lepers, Porte-parole MR Jette, rue C. De Clercq 52 – 1090 Bruxelles ou par fax au 02/420.79.64 ou par email à jette@mr.be. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, nous vous informons que le MR de Jette gère un fichier comportant les noms, prénoms et adresses des destinataires de ses publications. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant au porte-parole de la section.

E.R. : MR Jette, Marc Bertrand, Président, rue Saint-Vincent de Paul 23 à 1090 Jette

JETTE ENTRE NOUS MR

WWW.MRJETTE.BE • RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR FACEBOOK

Le mot de Charles Michel, président du MR



Chères Jettoises, chers Jettois,

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter une très belle rentrée. C'est l'occasion de lancer de nouveaux défis, de se projeter dans l'avenir avec la volonté réelle de faire aboutir des projets.

Jette, commune verte, trait d'union entre la ville et une ruralité toujours perceptible même si elle s'éloigne, est une cité où l'esprit d'entreprise est vigoureux, comme en témoignent la présence de très nombreux indépendants.

Jette a aussi la particularité de toucher à la Région flamande où sa voisine immédiate, Wemmel, est une commune à facilités. C'est peut-être tout un symbole alors que nous sommes engagés dans des négociations qui affecteront aussi l'avenir de la capitale.

Et puis Jette a aussi eu cette particularité que nous avons beaucoup appréciée, d'avoir mis fin au dernier «Olivier» communal à Bruxelles en entrant en 2009 dans une coalition «jamaïcaine».

Le MR de Jette peut légitimement être fier des résultats engrangés dans le cadre du «New Deal» conclu entre les partenaires de la majorité et dont les Réformateurs jettois comptent parmi les acteurs les plus actifs.

Les défis qui se présentent sont de taille : la gestion d'une commune dont la population est celle d'une ville et qui est sans cesse gonflée par l'explosion démographique. Mais je suis sûr que vous



réussirez la gageure de conserver à votre commune de 50.000 habitants son caractère villageois où la mixité de la population est plus harmonieusement équilibrée que dans une grande commune voisine.

Vous devrez aussi affronter la mise en œuvre de travaux d'infrastructure dont certains s'annoncent d'envergure mais qui, je l'espère, permettront d'améliorer la mobilité et le bien-être général.



Rénovation complète de la Place Cardinal Mercier

Jette, qui a la chance d'être une des communes bruxelloises qui accueille le plus grand nombre d'enfants dans ses écoles primaires, doit aussi faire face à un défi qui démontre l'inefficacité de l'Olivier régional : la pénurie de places. Les Réformateurs jettois peuvent s'inspirer aisément de la gestion rigoureuse des Bourgmestres et échevins MR très actifs dans d'autres communes bruxelloises.

Mais revenons-en à Bruxelles, et donc à l'avenir de Jette.

Pour le Mouvement Réformateur, il faut cesser d'envisager Bruxelles comme un problème institutionnel. Bruxelles est une chance historique pour la prospérité de l'ensemble des Belges. Ses potentialités ne peuvent être étouffées plus longtemps dans le carcan budgétaire et institutionnel étriqué. Il faut affirmer définitivement l'idée que Bruxelles est une région à part entière tant sur le plan de ses compétences, de son financement que de l'autonomie constitutive. Le MR, premier parti de la Région, entend bien être le premier défenseur de Bruxelles à la table des négociations.

Permettez-moi de terminer en vous adressant ce petit clin d'œil amical : Jette n'est pas très loin de Saint-Gilles. N'hésitez donc pas à venir nous rendre visite au siège du Mouvement, avenue de la Toison d'Or. Régulièrement, nous organisons des Afterworks, des soirées-débats sur l'actualité en présence d'experts extérieurs au parti. Ces moments d'échanges sont gratuits et ouverts à tous. Je serai ravi de vous y rencontrer un de ces jours !

Charles Michel
Président du MR

Edito



Ce mois de septembre inaugure la dernière année de la législature communale. En effet, dans un an, nous serons à la veille

des élections communales qui donneront aux Jettois l'occasion d'évaluer la gestion de la commune durant les trois dernières années par la nouvelle majorité communale LBJ-MR-OpenVLD-Ecolo-Groen.

Dans les prochains mois, toute l'équipe du MR de Jette, autour de ses conseillères communales, Nathalie Gobbe et Josiane De Kock, de son conseiller au CPAS, Léon Degroot, du président du Foyer Jettois et de l'Agence Immobilière Sociale, Geoffrey Lepers, du président de l'ASBL « Promotion Jette » et vice-président du Centre culturel Armillaire, Steve Hendrick, et de tous les autres militants engagés, continuera à vous écouter, à écouter vos préoccupations et vos attentes, à vous présenter ses projets et à en discuter avec vous.

Car si vous vous reconnaissez dans les valeurs défendues par le MR, la reconnaissance du travail, l'investissement dans l'éducation, la promotion de la liberté et de l'initiative, notamment dans la vie économique et dans la vie sociale, le sens de la responsabilité et de la solidarité ainsi que le souci de la bonne gestion, alors merci de soutenir notre action afin que la force des idées libérales et réformatrices soit encore plus présente pour l'avenir de notre commune dans les 6 prochaines années.

Marc Bertrand
Président de la section MR de Jette

Agenda

Mercredi 28 septembre, 20h : Conseil communal (ouvert au public) - Hôtel Communal - Place Cardinal Mercier

Lundi 3 octobre, 20h-22h : Permanence citoyenne : par Geoffrey Lepers sur le site Essegem du Foyer Jettois - Salle des Loisirs - rue Jules Lahaye 278 - Renseignements : 02/420.79.64 - geoffrey@geonat.be - www.geonat.be

Jeudi 6 octobre, 20h-22h : Permanence citoyenne : par Frédéric Doms sur le site Essegem du Foyer Jettois - Salle des Loisirs - rue Jules Lahaye 278 - Renseignements : 0479/22.44.17 ou frederic.doms@skynet.be

Samedi 8 octobre midi et soir, dimanche 9 octobre à midi : 4ème Grand Week-end Steak du MR de Jette - Salle de la Brasserie « Le Breughel » - Place Cardinal Mercier (parking aisé) - Tous les détails en dernière page

Dimanche 9 octobre, 11h : 2ème action pour la préservation du bois du Laerbeek - A côté du Chalet du Laerbeek - Renseignements : 02/422.31.03 ou cmeeus@jette.irisnet.be

Mardi 11 octobre, 20h : Conseil de Police (ouvert au public) - (à confirmer sur www.zpz5340.be) - Château du Karreveld à Molenbeek

Vendredi 21 octobre, 18h-22h : Souper « Poisson » de l'Open-VLD Jette - Assiette nordique ou plat de charcuterie* (* uniquement sur demande préalable), 15€ - Centre Culturel Essegem, rue Léopold 1er 329 - Info et réservation : 0497/599.555 ou hmennekens@bruparl.irisnet.be

Vendredi 21 octobre, 19h : Souper au profit de « Accueil Montfort » (maison d'accueil et d'hébergement pour 34 femmes à Jette) et du « Restojet » (restaurant social situé Place Cardinal Mercier) - Entrée, plat chaud, dessert et café, 20€ - rue de l'Eglise Saint-Pierre 18 - Info et réservation : 02/426.87.12 ou accueil.montfort@skynet.be

Mercredi 26 octobre, 20h : Conseil communal (ouvert au public) - Hôtel Communal - Place Cardinal Mercier

Mardi 1er novembre, 10h : Hommage aux combattants - Départ à la statue du Roi Albert 1er place Cardinal Mercier, en cortège jusqu'au cimetière de Jette

Jeudi 3 novembre, 20h-22h : Permanence citoyenne : par Frédéric Doms sur le site Essegem du Foyer Jettois - Salle des Loisirs - rue Jules Lahaye 278 - Renseignements : 0479/22.44.17 ou frederic.doms@skynet.be

Lundi 7 novembre, 20h-22h : Permanence citoyenne : par Geoffrey Lepers sur le site Florair du Foyer Jettois - Salle des Loisirs - av. G. De Greef - Renseignements : 02/420.79.64 - geoffrey@geonat.be - www.geonat.be

Vendredi 11 novembre : Relais sacré : Passage du relais à 13h25 à Jette, place Reine Astrid (église), cortège jusqu'au Monument aux Morts (devant le cimetière) et cérémonie à 13h50. Horaire complet sur demande ou www.mrjette.be.

Dimanche 13 novembre, 13h : Banquet annuel de la FNC Jette (Fédération Nationale des Combattants) - au Pavillon Wouters (rue A.Wouters 12 à Jette) - Inscription par versement au compte 750-9468538-41 AVANT le 6 novembre. Participation aux frais 37€ (boissons, vins et eau comprises) - Renseignements au 02/478.42.45 ou par email albert.blondeel@gmail.com

Mardi 8 novembre, 20h : Conseil de Police (ouvert au public) - (à confirmer sur www.zpz5340.be) - Château du Karreveld à Molenbeek

Mercredi 30 novembre, 20h : Conseil communal (ouvert au public) - Hôtel Communal - Place Cardinal Mercier

Lundi 5 décembre, 20h-22h : Permanence citoyenne : par Geoffrey Lepers sur le site Essegem du Foyer Jettois - Salle des Loisirs - rue Jules Lahaye 278 - Renseignements : 02/420.79.64 - geoffrey@geonat.be - www.geonat.be

Jeudi 8 décembre, 20h-22h : Permanence citoyenne : par Frédéric Doms sur le site Essegem du Foyer Jettois - Salle des Loisirs - rue Jules Lahaye 278 - Renseignements : 0479/22.44.17 ou frederic.doms@skynet.be

Samedi 10 décembre, 15h : Concert de Noël du Brussels Police Band (Harmonie de la police de Bruxelles) - Salle communale des fêtes - place Cardinal Mercier 10 - Renseignements et prévente (à partir du 24/10) : Michel Van Put, 0474/05.66.30 ou michel_vanput@hotmail.com

Mardi 13 décembre, 20h : Conseil de Police (ouvert au public) - (à confirmer sur www.zpz5340.be) - Château du Karreveld à Molenbeek

Mercredi 21 décembre, 20h : Conseil communal (ouvert au public) - Hôtel Communal - Place Cardinal Mercier

Interview vérité : Alain Martin

Bonjour Alain ! Pourrais-tu te présenter en quelques mots ?

Agé de 62 ans, expert-comptable retraité depuis deux ans, je suis actuellement membre du Comité MR de Jette, et y assume plus particulièrement la fonction de Trésorier de la section.

Je représente également le MR au Conseil Consultatif de la Personne Handicapée. Habitant rue Faes, je suis également actif dans la vie associative de mon quartier.

Tu habites Jette depuis de très nombreuses années. Pourquoi t'es-tu impliqué en politique ?

Le monde politique m'intéressait depuis un certain nombre d'années. J'ai décidé de franchir le pas fin des années 90 car je souhaitais quitter un rôle de pur observateur pour en savoir plus sur ce monde très particulier : c'est une décision que je n'ai jamais regrettée !

Si tu devais défendre trois mesures afin d'améliorer la qualité de vie dans notre commune, quelles seraient-elles ?

Tout d'abord, considérant l'actuel boom démographique qui fait la une des médias depuis plusieurs mois, il est très important de construire une nouvelle école, idéalement à proximité des « Jardins de Jette ».

Il est indispensable de revivifier les rues commerçantes car nous, libéraux, ne souhaitons pas, par exemple, que les rues Léopold 1er ou Léon Theodor deviennent à terme des niches à commerces « au rabais » comme c'est le cas dans certaines artères de communes voisines.

Soutien aussi à toute mesure utile en faveur de l'intégration des personnes handicapées ou à mobilité réduite : c'est en ce sens que je suis très



heureux de participer au Conseil consultatif de la Personne Handicapée.

A côté de cela, je suis attaché à une gestion efficace des finances publiques. C'est sans doute lié à mon ancienne profession... A mon sens, les pouvoirs publics doivent toujours rechercher dans leur action le meilleur rapport utilité/prix. Un euro dépensé doit l'être à bon escient, et ce notamment, afin de maintenir des politiques sociales destinées aux plus démunis de nos concitoyens.

A cet égard, je me réjouis que dans l'accord qui a suivi la constitution de la nouvelle majorité LBJ/MR-Open VLD/Ecolo-Groen en décembre 2009, l'administration communale d'une part et le CPAS d'autre part ont été invités à se recentrer sur leurs missions de base. Il n'était ainsi pas normal que le CPAS gère lui-même une crèche...

Je pense savoir que tu es également préoccupé par des problématiques extra-communales.

En effet, la question de la mobilité dans et dehors de Bruxelles m'intéresse beaucoup. J'en viens d'ailleurs à me demander si l'actuel Gouvernement régional ne provoque pas, d'une certaine manière, les embouteillages. En effet, certaines grandes voies d'entrée vers Bruxelles se composent de trois bandes à l'entrée et de seulement deux bandes de sortie comme, par exemple, l'avenue Charles Quint (à proximité immédiate de Jette), ce qui accentue les embouteillages de fin de journée. De même, on peut se demander s'il est judicieux qu'un axe ouvert aux convois exceptionnels comme l'est le Boulevard de Smet de Naeyer (en plein centre de Jette) soit utilisé aussi souvent pour le simple transit de biens non destinés à Bruxelles.

Des questions à certainement relayer auprès de nos élus régionaux ...

Merci Alain !

MR Confirmation du Président



En juin dernier, les instances nationales du MR ont confirmé le mandat de Marc BERTRAND à la Présidence de la section, lequel pourra seul revendiquer l'utilisation du sigle MR dans la commune de Jette, au moins jusqu'aux prochaines élections communales.

Pour préparer aux mieux ces prochaines élections, la Régionale du MR sera aux côtés de la section locale.

Brèves interviews...



Enfin une piscine !

La piscine tant attendue se profile à l'horizon. Une intercommunale prendra pratiquement en charge la rénovation et l'exploitation de la piscine (défaillante) de Ganshoren, où Jette sera bien entendu associée. Un point du programme MR en voie d'exécution !



Josiane De Kock, Conseillère communale

Le parking intempêtif des camions

Le parking intempêtif et de longue durée de plus de 3,5 tonnes sur la voie publique constitue une préoccupation pour bien des Jettois. Rappel des faits : un règlement communal interdit le parking de camions de plus de 3,5 tonnes sur la quasi totalité du territoire de la commune.



Des constats d'infractions à cette règle ont pourtant été observés par nos membres et sympathisants, dans les quartiers de l'avenue des Démineurs, avenue de Jette, avenue du Heymbosch, aux Jardins de Jette, La police, interpellée suite à ces situations, répond et verbalise autant que possible. Nous ne voulons pas nous opposer aux travailleurs en camion mais soutenir les riverains jettois, la situation n'étant pas acceptable. Nous aimerions orienter les travailleurs vers les espaces prévus, à Jette ou en dehors de notre commune, pour le stationnement des camions et permettre une meilleure qualité de vie dans notre commune.



Olivier Levaque

Recrutement prioritaire de policiers

La commune de Jette a octroyé des moyens supplémentaires à sa zone de police (Bruxelles Ouest), et donc à sa division jettoise, afin de disposer de plus de policiers. Le recrutement des policiers, effectué par le Fédéral, se voit maintenant complété par l'accès prioritaire aux formations obligatoires, données à ces nouvelles recrues policières. Ce qui permettra aux policiers d'arriver plus rapidement sur le terrain à Jette ! L'arsenal de mesures permettant plus de policiers sur le terrain se complète donc petit à petit. On peut d'ailleurs en profiter pour féliciter les policiers pour le travail efficace réalisé à Jette et qui mène régulièrement à des arrestations.

Nathalie Gobbe,

Conseillère communale et Membre du Conseil de la Zone de police Bruxelles-Ouest



Le CPAS se recentre sur ses missions d'aide sociale



Afin d'assurer une meilleure gestion du CPAS de Jette dont les budgets dérapaient d'année en année, il a été décidé de recentrer ses missions sur ce que prévoit la loi et surtout d'éviter des structures « doublons » qui, par définition, sont coûteuses. C'est ainsi que la crèche du CPAS a été fermée afin d'être intégrée dans le réseau des crèches communales. Tous les enfants ont, à cette occasion, retrouvé une place dans une des crèches de la commune. La Journée Portes-Ouvertes du CPAS a aussi été supprimée; elle voyait chaque année des artistes ou groupes de personnes émargeant au CPAS se retrou-

ver dans le cadre d'une petite fête, entre eux. Considérant qu'il est bien plus utile pour ces personnes de se retrouver dans un « contexte d'ascenseur social », c'est-à-dire en contact avec des personnes ne relevant pas du CPAS (des étudiants, des travailleurs, des pensionnés), cette festivité a été supprimée et les personnes concernées sont invitées à s'intégrer dans les autres activités communales existantes, comme par exemple le célèbre « Parcours d'Artistes ».



Léon Degroot, Conseiller CPAS

La touche MR dans la gestion publique et l'abandon socialiste !

Pour la deuxième année consécutive, les comptes de la commune sont en boni. Pour 2010, ce boni représente un montant d'1,7 millions d'euros. Après 17 années de mali, la gestion rigoureuse des finances communales par la nouvelle majorité commence à produire des effets positifs.



Il en va de même dans la gestion du CPAS. Là aussi, la bonne gestion des finances par le MR et ses partenaires de la majorité conduit à des comptes en léger boni. A noter, l'attitude de la présidente PS du CPAS qui n'a même pas pris la peine de venir présenter les comptes devant le Conseil communal alors que c'est la commune qui finance en grande partie les dépenses du CPAS !

Pour le MR, il faut poursuivre dans cette voie : gestion rigoureuse, maîtrise des dépenses, avec la volonté de rationaliser lorsque cela est possible, et poursuivre dans la voie d'une diminution de la fiscalité communale, tout en maintenant un service de qualité au bénéfice des Jettois.



Geoffrey Lepers, Président du Foyer Jettois et Vice-président MR Jettois



En octobre 2006, aux élections communales, vous avez été plus de 3.600 à soutenir la liste du MR de Jette. Aujourd'hui, alors que le MR fait partie de la majorité à la Commune de Jette, plus que jamais, nous vous demandons de continuer à soutenir les valeurs qui nous sont chères, qui vous sont chères ou les actions que nous menons, à réagir aux articles de ce journal, à nous poser des questions ou à nous donner des informations, ou tout simplement à rester informé, alors, n'hésitez pas : transmettez-nous le formulaire suivant.

Je souhaite :

- inscrire personnes pour le Week-end Steak le samedi midi/samedi soir/dimanche midi (biffer les mentions inutiles)
- adhérer au MR de Jette et je verse le montant de la cotisation annuelle de 15€ au compte 001-3394174-26
- devenir sympathisant du MR de Jette : je recevrai ainsi des informations régulièrement sur les actions menées.
- m'inscrire à la newsletter électronique du MR Jette
- recevoir une liste complète des coordonnées et mandats des représentants MR
- faire un don au MR de Jette (max. 500€) au compte 001-3394174-26
- Poser une question - faire une remarque/proposition

Arborez le drapeau belge à votre fenêtre ou votre balcon :

- Le 24 octobre : Journée des Nations Unies
- Le 11 novembre : Jour de l'Armistice
- Le 15 novembre : Fête du Roi